

RESSOURCES FINANCIERES

346. Les ressources financière et humaines allouées à la promotion de la femme ont toujours été insuffisantes. Ceci a contribué à la lente progression dans la mise en oeuvre des stratégies de Nairobi. La mise en oeuvre effective et complète de la plate-forme d'action, incluant les acquis des rencontres et conférences antérieures des Nations Unies, nécessitera une volonté politique de trouver les ressources humaines et financières pour la promotion de la femme. Des ressources ont besoin d'être identifiées et mobilisées pour mettre en oeuvre la plate-forme d'action et cela au niveau de tous les secteurs. La reformulation des politiques et la réallocation des ressources seront nécessaires dans les programmes et entre les programmes, mais certains changements de politiques n'auront pas besoin d'implication financières. [La mobilisation des ressources additionnelles, à la fois publique et privée incluant de nouvelles sources de financement pourra aussi être nécessaires].

A- Au plan national

347. La première responsabilité pour mettre en oeuvre les objectifs stratégiques de la plate-forme revient au Gouvernements. Pour atteindre ces objectifs, les GVTs devraient faire des efforts pour revoir systématiquement comment les femmes bénéficient des dépenses du secteur public; ajuster les budgets pour assurer l'égalité d'accès aux dépenses du secteur public, à la fois pour améliorer la capacité productrice et pour répondre aux besoins sociaux réaliser les objectifs en matière de genre réalisés dans le cadre de rencontres et conférences des Nations Unies. Dans le but de développer avec succès la mise en oeuvre des stratégies nationales de la plate-forme d'action, les GVTs doivent allouer des ressources suffisantes incluant des ressources pour entreprendre des analyses sur l'effet genre. Les GVTs doivent aussi encourager les ONGs, le secteur privé et les autres institutions à mobiliser des ressources additionnelles.

348. Des ressources suffisantes devraient être allouées aux mécanismes nationaux de promotion des femmes ainsi qu'à toutes les institutions qui au besoin pourraient contribuer à la mise en oeuvre et au suivi de la plate-forme d'action.

349. Là où les mécanismes nationaux pour la promotion de la femme n'existent pas ou n'ont pas encore été mis en oeuvre sur une base permanente, les GVTs devraient s'efforcer de rendre disponibles des ressources suffisantes et de façon continue pour de tel mécanisme.

350. Afin de faciliter la mise en oeuvre de la plate-forme d'action, les GVTs devraient réduire les dépenses militaires excessives et les investissements pour la production et l'acquisition d'armements, conformément à la politique de sécurité nationale.

351. Les ONG, le privé et autres acteurs de la société civile devront encourager à envisager l'allocation de ressources nécessaires pour la mise en oeuvre de la plate-forme d'action. Les ONGs devraient créer un environnement propice à la mobilisation des ressources par les ONGs notamment pour les organisations et réseaux féminins [associations féministes] le secteur privé et autres acteurs de la société civile pour leur permettre de contribuer à cette fin. La capacité des ONGs à cette égard devrait être renforcée.

Au niveau régional

352. Les banques régionales de développement, les associations régionales d'affaire et autres institutions régionales devraient être invitées à contribuer et aider à la mobilisation des ressources dans le cadre des prêts consentis et autres activités. On devrait aussi prendre en compte la plate-forme d'action dans leur politique et modalité de financement.

353. [Les commissions régionales et sous-régionales devraient aider à la mobilisation des fonds pour la mise en oeuvre de la plate-forme d'action]. Au niveau international.

354. Les ressources financières adéquates devraient être réservées au plan international pour la mise en oeuvre de la plate-forme d'action dans les pays en développement, particulièrement en Afrique et dans les pays les moins avancés. Renforcer les capacités nationales dans les pays en développement pour mettre en oeuvre la plate-forme d'action va requerrir des actions pour que l'objectif des 0,7 % du PNB pour l'assistance officielle en matière de développement soit atteint le plûtôt possible en même temps que l'accroissement de la part de financement aux activités de mise en oeuvre de la plate-forme d'action. Plus loin, les pays impliqués dans la coopération devrait effectuer une analyse critique de leur programme d'assistance afin d'améliorer la qualité et la pertinence de l'approche genre.

355. Les instituts ide Bretton Woods, y unclus le groupe de la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, le Fonds International pour le développement agricole et les banques régionaux de développement, devraient être invités pour être appelées à examiner leur aides et prêts et d'allouer des prêts à condition douce et dons aux programmes de mise en oeuvre de la plate-forme d'action dans les pays développés, spécialement en Afrique et dans les pays les moins avancés.

356. Le système des Nations Unies devrait procurer la coopération technique et d'autres formes d'assistance, en particulier à l'Afrique et les pays les moins avancés , pour la mise en oeuvre de la plate-forme d'action.

357. La mise en oeuvre de la plate-forme d'action dans les pays à économies de transition ont besoin de coopération technique et d'assistance. Les organisations et services du système des Nations Unies incluant les services techniques et secteurs, devraient facliter l'effort de ces pays dans la formulaion et la mise en oeuvre de politiques et programmes pour la promotion de la femme.